

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe****Déposé / Reçu le****31 MARS 2026****au greffe du Greffier de l'entreprise*****26047114*****N° d'entreprise : 458 339 252****Nom****(en entier) : Ilya Prigogine asbl****(en abrégé) :****Forme légale : asbl****Adresse complète du siège : Campus de la Plaine - Bâtiment HA, Boulevard du Triomphe accès 2,
CP 220/01, 1050 Bruxelles****Objet de l'acte : Gestion journalière - délégation**

Le Conseil d'administration de l'asbl Ilya Prigogine, réuni régulièrement le 5 février 2026 et le quorum étant atteint, décide à l'unanimité d'accorder les délégations suivantes, en application des articles 24§1 et 31 des statuts :

Suite à la désignation de Madame Annick Vandeuken comme Directrice-Présidente de la Haute Ecole Libre de Bruxelles Ilya Prigogine (HELB) en date du 27 mars 2025 pour un nouveau mandat de 5 années qui a pris cours le 1er octobre 2025, le Conseil d'administration désigne comme personne chargée de la gestion journalière de la Haute Ecole, Madame Annick Vandeuken, domiciliée 130 Rue de la Longue Haie, 1630 Linkebeek, possédant ainsi tous les pouvoirs de gestion et de représentation afférents à cette gestion quotidienne pour toute la durée de son mandat.

Cette désignation prend effet dès le 5 février 2026. Le Conseil d'administration ratifie pour autant que de besoin tous les actes précédemment posés dans le cadre du premier mandat de Madame Annick Vandeuken ainsi que tous ceux posés en début du second mandat.

Conformément à l'article 31 des statuts, l'asbl est valablement représentée par deux administrateurs, en l'occurrence Monsieur Jean Luc Mahieu, Président du Conseil d'administration, et Monsieur Patrick Coets, Trésorier.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/04/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).